



Monsieur le Directeur,

Lors de la réunion de présentation du schéma organisationnel, nous avons exprimé nos craintes quant aux économies concernant les frais de fonctionnement et leur impact sur la masse salariale. Il a été affirmé qu'une telle intention n'était pas d'actualité.

Dès le lendemain de cette réunion, nous apprenons que des directives ont été données afin de ne plus assumer les remplacements des absences de longues durées des personnels des lycées du versant Auvergne de la collectivité.

Dans le même temps, il semblerait que le barème d'attribution de moyens humains dans ces établissements d'enseignement serait remis en cause. Hors le barème élaboré par KPMG a été acté en Comité Technique et en ce sens il ne paraît pas pouvoir être remis en cause sans un nouvel avis.

Par ailleurs, le Président Laurent WAUQUIEZ nous ayant fait savoir qu'il ne reconnaît pas la représentativité des organisations syndicales dans la configuration actuelle et qu'il ne souhaite pas engager de négociation sur le « chantier RH » avant les élections professionnelles, nous demandons qu'une telle décision, si elle devait être confirmée, soit suspendue.

Ces mesures, si elles devaient être mises en place après les élections, ne nous semblent pas aller dans le sens de l'amélioration du service public. De plus, dans le cadre du questionnement que vous comptez mettre en place pour évaluer l'adéquation des services de la Région aux attentes des usagers concernés, nous ne manquerons pas de poser la question aux élèves et à leurs parents si la baisse de qualité du service rendu correspond à leurs attentes.

Nous revendiquons donc l'application du barème appliqué en Auvergne à l'ensemble des établissements d'enseignement de la collectivité, le maintien des remplacements des personnels absents ainsi que, plus largement, le maintien des moyens financiers permettant d'assurer un service public de qualité et des conditions de travail permettant d'éviter une usure prématurée des personnels...

A ce jour, nous ne pouvons que constater des ralentissements de part et d'autre de notre collectivité, nous vous concédons qu'ils ne frappent pas les établissements avec la même force et nous en déduisons que les services RH font ce qu'ils peuvent pour répondre aux différentes urgences malgré les baisses budgétaires demandées. Nous constatons donc que la masse salariale est d'ores et déjà utilisée comme variable d'ajustement.

Dans l'attente, nous vous prions, Monsieur le directeur, d'agréer nos sincères salutations.

Jérôme FIORENTINO et Natalie SABATIER  
CGT CR AuRA